



## Municipalité de Sainte-Béatrix

### AVIS PUBLIC

---

CONCERNANT LA DEMANDE DE  
Dérogation mineure numéro 2018-00272  
(Matricule 9415-03-4681)

---

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Gérard Cossette, Directeur général/secrétaire trésorier par intérim, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue  
à 20 heures le mardi 13 novembre 2018  
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0  
salle régulière des délibérations du Conseil municipal,  
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

---

Emplacement  
411 Lac-Cloutier Sud à Sainte-Béatrix  
Lot P52 Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

---

#### Objet de la dérogation :

**Demande de dérogation mineure pour l'agrandissement de la maison dans la marge avant à 4,81m de la ligne de propriété correspondant à la ligne d'emprise de la rue Lac-Cloutier sud au lieu de 7.6 m comme le spécifie l'article 4.1.1 du règlement de zonage 526-2012.**

---

**Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.**

Donné à Saint-Béatrix, le trentième jour d'octobre de l'an deux mille dix-huit (30-10-2018).

Gérard Cossette,  
Directeur général/secrétaire-trésorier par intérim



*Municipalité de Sainte-Beatrix*

### **Certificat de publication**

---

Je soussigné, Gérard Cossette, Directeur général/secrétaire trésorier par intérim, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le trentième jour du mois d'octobre de l'an deux mille dix-huit (30-10-2018) entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE TRENTIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.

---

**Gérard Cossette,**  
**Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim**